

● Le “Dialogue” que souhaite le président Kabila ne rallie pas l'opposition pour un “consensus sur les élections”.

● Voici donc une révision du fichier électoral. Qui prendra plus d'un an.

● Le matériel antiémeute est prêt.

Le Congo “glisse”. Ou “patine” ?

Des élections dans les temps impartis par la Constitution “impossibles”

Elire le président de la République à la fin de cette année, comme le prescrit la Constitution congolaise, est désormais impossible, relevait, lundi matin, la presse de Kinshasa. Les journaux tiraient cette conclusion de l'analyse de la rencontre, jeudi dernier, entre le gouvernement, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et les bailleurs de fonds.

Le représentant adjoint du secrétaire général spécial de l'Onu en charge des questions humanitaires, Moustapha Soumaré, s'était pourtant félicité, jeudi : “*Nous avons obtenu du gouvernement l'engagement de financer les élections dans le pays*”. Même son de cloche du nouveau président de la Ceni, Corneille Nangaa : “*Nous avons eu l'assurance du gouvernement en ce qui concerne la question du financement des élections*”.

Bonne nouvelle, bien sûr, alors que le processus a pris du retard en raison de l'absence de décaissements pour la Ceni : les bailleurs de fonds attendaient un calendrier crédible, tandis que le régime Kabila, depuis plus d'un an, tente par tous les moyens de retarder le processus, afin de faire “glisser” le mandat présidentiel (et ceux des députés et sénateurs nationaux) au-delà de sa fin légale. Mais de nouveaux retards sont à prévoir.

Le gouvernement “prêt” à financer

A la réunion de jeudi dernier, le ministre de l'Intérieur, Evariste Boshab, a en effet annoncé qu'il était prêt à financer la nécessaire révision du fichier

électoral (que, le 11 janvier, l'Onu souhaitait “assez rapide”) dès que seraient adoptés deux projets de loi qu'il compte présenter à la session parlementaire de mars. La question ne vaut apparemment pas une session extraordinaire, que la majorité accepte pourtant avec empressement lorsqu'il s'agit de satisfaire le chef de l'Etat.

L'un de ces projets toucherait au vote des Congolais de l'étranger, l'autre à la révision du fichier en vue de le débarrasser de ses morts et d'y inclure ceux qui sont devenus majeurs depuis les élections de 2011, indiquait vendredi “Le Forum des As”.

En chantier depuis dix mois

Le lancement de la révision du fichier avait déjà été annoncé en... mars 2015. Entretemps, le pouvoir congolais a remplacé les trois principales figures de la Ceni, dont son président.

Ce dernier, Corneille Nangaa, a annoncé jeudi dernier qu'il allait... lancer le 10 février un appel d'offres international pour acquérir le matériel nécessaire à la révision du fichier électoral. L'ancienne Ceni avait demandé en avril/mai 2015 au Premier ministre de s'occuper de la passation de ce marché, rappelle Radio France International, et l'option retenue “avait été celle d'un marché par entente directe avec la compagnie belge Zetes pour ‘plus de célérité’ disait-on du côté de la Primature. Mais la Ceni, dont le bureau a été renouvelé ces

dernières semaines, ne semble plus favorable à cette option”.

Tant et si bien que, selon la simulation présentée jeudi dernier par la Ceni, indiquait lundi “Le Potentiel”, la révision du fichier électoral prendra entre 13 et 16 mois, ce qui revient, laisse entendre le journal kinois, à “marcher sur le cadavre des dispositions constitutionnelles”, selon lesquelles le second mandat présidentiel se termine le 19 décembre 2016 et son successeur doit être élu avant cette date.

13 à 16

MOIS

C'est le temps prévu par la Ceni pour réviser le fichier électoral.

Les patineurs

Il nous revient qu'à Kinshasa, les milieux pro-Kabila expliquent en souriant qu'ils ne tentent pas de faire “glisser” les mandats – ce qui pourrait provoquer de nouvelles explosions de colère, comme en janvier 2015 (une quarantaine de morts) – mais qu'ils font du “patinage” sur une trajectoire contrôlée.

La relance du thème de la révision du fichier électoral survient alors que le projet de “Dialogue” lancé officiellement en novembre dernier par le président Joseph Kabila semble avoir rendu l'âme. Le chef de l'Etat lui avait assigné pour mission la “relance du processus électoral”.

Aucune des élections prévues (locales et provinciales) pour 2015 n'a eu lieu, pratiquement sans explications; on a simplement constaté que rien n'était prêt pour les tenir.

Marie-France Cros

“[Cela revient à] marcher sur le cadavre des dispositions constitutionnelles.”

“LE POTENTIEL”

Le journal kinois estime que “la révision du fichier [électoral] consacre le glissement” du mandat du chef de l'Etat, qui se termine le 19 décembre 2016.

Il ne peut se présenter à un troisième mandat, insiste la Constitution de 2006.

Kinshasa fait étalage de son matériel antiémeute

Qu'elle "patine" sur une trajectoire contrôlée ou fasse "glisser" les mandats électoraux au-delà de leurs termes légaux, la majorité sait qu'elle prend des risques. Le régime n'a d'ailleurs pas hésité, ces dernières semaines, à calmer par avance les ardeurs des opposants en faisant étalage de son matériel antiémeute.

Le jour de Noël, rapportait l'an dernier l'agence de presse APA, les autorités avaient ainsi fait défiler plusieurs dizaines de véhicules antiémeute neufs sur le Boulevard du 30 juin, l'artère vitrine de la capitale congolaise.

Et mercredi dernier, rapportait l'Agence France Presse, le ministère de l'Intérieur a convoqué la presse à Kinshasa pour voir le ministre Evariste Boshab remettre au chef de la police cinq véhicules porteurs de canons à eau, cinq blindés à neuf tubes lanceurs de gaz lacrymogène, des grenades assourdissantes, des cartouches explosives et des balles en caoutchouc, des fusils antiémeute, des lance-grenades antiémeute et des pistolets à impulsion électrique. Selon le chef de la police, le général Charles Bisingimana, un deuxième lot "plus important" devait arriver au Congo.

Prières empêchées

Il y a un an, à partir du 19 janvier 2015, Kinshasa et plusieurs capitales de province avaient été plongées dans la tourmente quand les manifestations d'opposants à la prolongation de la présidence Kabila avaient été violemment réprimées, faisant une quarantaine de morts et de nombreux blessés.

Des "prières pour la Nation" auxquelles les chrétiens congolais avaient été conviés ce 19 janvier par l'Eglise pour commémorer les morts de l'an dernier ont été empêchées par les autorités.

L'Eglise a renoncé à organiser, comme

prévu, une marche ce 16 février, pour commémorer la "Marche des chrétiens" du 16 février 1992 qui protestait contre la fermeture, par Mobutu, de la Conférence nationale souveraine, qui œuvrait à la fin du mobutisme.

Insécurité malgré la police

Dans le même temps, au Katanga, plusieurs ONG de défense des droits de l'homme ont publié la semaine dernière un communiqué de presse conjoint pour dénoncer la "recrudescence des cas d'insécurité et des attaques contre de paisibles populations civiles" dans la capitale katangaise, "perpétrées par des hommes armés et parfois portant des tenues de l'armée ou de la police nationale [...] sans que les forces de sécurité ne donnent une réaction appropriée" et cela bien qu'elles soient "fortement déployées dans la ville de Lubumbashi" mais seulement "capables de réprimer les personnes [...] qui tentent d'organiser des manifestations pacifiques".

MFC

Le jour de Noël, les autorités avaient ainsi fait défiler plusieurs dizaines de véhicules antiémeute neufs sur le boulevard du 30 juin, l'artère-vitrine de la capitale congolaise.